



Randonnée en raquettes au sentier du lac Koël



SOMMAIRE



Mot du conseil	p. 2, 3
Agenda du maire	p. 4
Bibliothèque municipale	p. 5
Maison des jeunes « Les Mayais »	p. 6
AQDR	p. 7
FADOQ	p. 8
Persévérance scolaire	p. 9, 10

Club Optimiste	p. 11
SHEM	p. 12
Informations diverses	p. 13
Loisirs	p. 14, 15
Information sur les puisards	p. 16
Informations de la MRC	p. 17 - 20
Sûreté du Québec	p. 21
Informations diverses	p. 22
Doux souvenirs	p. 23
Collecte des ordures	p. 24



Le mot du conseil...

Le mot du conseil est cette fois encore l'occasion de vous partager les avancées de certains dossiers municipaux, quelques coups de cœur et des activités passées et à venir.

Une nouvelle coordonnatrice des loisirs

Dans le dernier numéro, Édith Monette avait glissé une petite note vous annonçant son départ pour de nouveaux défis. Nous l'avons appris nous-mêmes quelques jours seulement avant d'imprimer l'Écho. Le temps nous a donc manqué pour saluer son travail. Nous nous sommes trouvés chanceux dans la dernière année de profiter de ses nombreux talents. Elle a contribué à la réalisation de nombreuses activités, les a toutes imprégnées de son grand professionnalisme. Un coup de chapeau et un immense merci d'avoir cru au potentiel de Sainte-Émélie-de-l'Énergie!



Le visage de notre prochaine coordonnatrice des loisirs ne vous est pas totalement étranger? C'est normal, puisque Catherine Laporte, jusqu'ici réceptionniste, assurera maintenant cette fonction. Nous sommes au moins autant enthousiastes qu'elle de la voir occuper ce poste. Ses qualités

et compétences trouveront des défis à leur hauteur. Nous la remercions aussi de nous permettre d'en bénéficier.

Des activités hivernales au calendrier

Il n'y avait pas cet hiver de carnaval à l'agenda. Par contre, une riche programmation d'activités plus étalée dans le temps vous a été proposée : dehors en famille ; des cours de patin aux enfants ; des sculptures de neige. La neige et le froid ne nous ont pas encore quittés, vous pouvez en profiter encore. Nous vous invitons à consulter le site internet et les infos des loisirs à la page 14.

On prépare l'été à la plage

Même si la neige recouvre encore notre charmant paysage, nous sommes, le conseil et l'équipe municipale, résolument tournés vers l'été. À la plage, la première phase des travaux (barrage, ponts, et drainage) est maintenant complétée. Nous planifions maintenant l'aménagement du parc avec un nouveau module de jeux pour les enfants de 0-5 ans. On a profité de l'œil avisé de deux de nos propriétaires de garderie pour le choisir. Une ombrelle fera aussi partie du décor. Le Pacte rural permettra le financement de ce beau projet à une hauteur de 80%. Nous nous offrirons avec cette même enveloppe un panneau électronique pour communiquer avec vous plus régulièrement : à surveiller en face du presbytère au printemps.

Un bulletin municipal amélioré

Nous savons que nous sommes à l'heure de l'information instantanée et des réseaux sociaux. Publié aux deux mois, notre bulletin municipal ne peut traduire le quotidien de Sainte-Émélie, vous donner des nouvelles fraîches, nous en sommes conscients. Néanmoins, peut-être l'aviez-vous remarqué, nous avons tenté depuis l'automne d'améliorer l'Écho. On a joué avec le contenant, fait des modifications de la mise en page. Quant au contenu, on y travaille toujours : plus d'information sur les dossiers en cours, sur les activités à venir, les dates à retenir. C'est maintenant Martine Pinard qui recevra vos articles et coordonnera les numéros. Nous comptons aussi sur le soutien d'un citoyen engagé Monsieur Jean-Paul Hardy qui a travaillé en imprimerie dans sa vie active et qui s'active maintenant avec nous à faire de l'Écho un meilleur bulletin municipal, plus près de vos questions, de vos préoccupations. Le conseil prévoit cette année se pencher plus largement sur ses communications avec la population, réviser ses outils et en ajouter des nouveaux. N'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions.





Parlons taxes

Des cinq paiements de taxes, un est déjà dernière nous. Par contre, il est possible que vous ayez encore des questions sur le rôle d'évaluation. Nous vous invitons à lire l'article à la page 17. Le taux de taxation est fixé en 2016 à 0,80\$ du 100\$. Une analyse et une refonte de notre mode de taxation, notamment pour immeuble à logements multiples, est sur notre planche de travail.

Une soirée en or avec des gens en or.

Le 11 février, quelque 160 personnes ont répondu à l'invitation de la FADOQ de Sainte-Émélie à son souper

porte-ouverte. Nous sommes trois du conseil à pouvoir témoigner de l'énergie et de l'esprit de rassemblement de Madame Rolande Goulet et de sa troupe. C'était non seulement un souper délicieux qu'ils ont mis plusieurs heures à préparer, mais surtout une soirée chaleureuse et agréable qui démontre, une fois encore, comment les aînés de notre communauté sont inspirants et prêts à répondre aux invitations qu'on leur adresse. Merci de votre esprit volontaire : vous contribuez à la vitalité de notre milieu.

Bonne fin d'hiver à tous!

Taxes 2016

Prochains versements

2^e : le 29 avril 2016

3^e : le 30 juin 2016

4^e : le 31 août 2016

5^e : le 31 octobre 2016



Séances du conseil 2016

Lundi 14 mars à 20 h

Lundi 11 avril à 20 h

Lundi 9 mai à 20 h

Vendredi 3 juin à 20 h

Lundi 11 juillet à 20 h

Lundi 8 août à 20 h

Lundi 12 septembre à 20 h

Mardi 11 octobre à 20 h

Lundi 14 novembre à 20 h

Lundi 12 décembre à 20 h

Améliorer le journal l'Écho



Nous poursuivons, en 2016, les travaux sur le bulletin municipal. Il y a encore de la place pour s'impliquer ou donner votre avis; l'idée étant d'améliorer le contenu et de répondre encore mieux aux intérêts de la population. Nous vous invitons d'ailleurs à vous manifester à l'adresse courriel suivante : **mpinardcommis@intermonde.net**, afin de nous dire ce que vous aimeriez lire dans votre bulletin, ses points forts et points faibles, ainsi que les informations sur le site Internet ou toutes autres communications qui vous intéressent. L'Écho demeure notre premier outil de communication avec les citoyennes et citoyens et nous vous remercions de nous aider à l'améliorer.

Étant donné le peu de réponse suite à cette annonce dans la dernière parution, on s'est dit que peut-être vous le trouviez parfait ce journal, mais si vous croyez que ce n'est pas le cas, dites-le nous.



L'agenda du maire

Rubrique que nous souhaitons régulière, voici, pour la seconde fois, l'agenda du maire Atchez Arbour. À ce calendrier, il faut ajouter la rencontre préparatoire au conseil qui est toujours le premier lundi du mois et la séance régulière le lundi qui suit à 20h de même que ses nombreuses rencontres sur le terrain avec les citoyennes et citoyens ou avec les employés de la municipalité. Comme notre bulletin paraît aux deux mois, nous essaierons de placer ce calendrier au milieu ; c'est-à-dire que vous y trouverez les activités du mois précédent et celles du prochain. Ci-dessous : janvier, février et mars.

Janvier

12	Rencontre du Service de développement local et régional de la MRC (ancien CLD) – membre du comité de gestion
13	Premier 5 à 7 des élus de la Matawinie : initiative de trois conseillères de Saint-Alphonse-Rodriguez, Saint-Côme et Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Rencontre de réseautage
19	Rencontre du conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM)
19	Rencontre du conseil d'administration de la Société d'aide au développement des collectivités Matawinie (SADC)
20	Conseil de la MRC
23	Invitation de la Municipalité de Saint-Côme à la coupe du monde de ski acrobatique
29	Forum Nous Lanaudière au Club de golf Saint-Liguori

Février

3	Rencontre du Service de développement local et régional de la MRC – membre du comité de gestion
10	Conseil de la MRC
11	Rencontre du Comité local de développement social Matawinie
11	Souper FADOQ Sainte-Émélie-de-l'Énergie : porte-ouverte
17	Rencontre du conseil d'administration de la Société développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM)

22 février au 7 mars : vacances !!!

Mars

8	Rencontre du comité Soutien communautaire en logement social Matawinie
8	Assemblée publique sur le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC, à Saint-Jean-de-Matha
9	Conseil de la MRC
15	Rencontre de la Table de concertation en soutien à domicile Matawinie
16	Rencontre du conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM)
19	Souper spaghetti bénéfice pour le Mali à Saint-Félix-de-Valois
29	Rencontre du Service de développement local et régional de la MRC (ancien CLD) – membre du comité de gestion

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Mardis de 17H à 20H
Jeudis de 13H30 à 16H30
Samedis de 10H à 13H

Bonjour à tous,

Nous avons eu le premier de deux **échanges de livres** pour 2016, le mardi 16 février, après la date de tombée de ce communiqué. Donc, cette fois-ci, à vous de venir découvrir les nouveaux trésors sur le présentoir de nouveautés, ainsi que les 20 nouveaux livres audio. Et ceci sans compter les quelques centaines de nouveaux romans et documentaires sur les étagères des adultes et des enfants.

Nous devons choisir les **revues** auxquelles nous sommes abonnés à partir d'un budget défini et une liste qui nous est fournie par l'agence choisie par le Réseau Biblio CQLM. Vous remarquerez quelques changements :

- ⇒ Biosphère (nouvelle revue)
- ⇒ Clin d'œil (remplace Moi et Cie)
- ⇒ Elle Québec (remplace Décormag)
- ⇒ Magazine 5-15 (nouvelle revue)
- ⇒ National Géographique (éd. française; nouvelle revue)
- ⇒ Tellement Bon (remplace Magazine Animal)

Les **propriétaires de boisés et d'érablières** seront peut-être intéressés par la revue « Progrès Forestier ». Nous la recevrons 4 fois pendant 2016 et vous pourrez venir l'emprunter à la bibliothèque.

Au plaisir de vous voir bientôt à votre bibliothèque,
Diane Durand, responsable
France Conochie, bénévole





L'Écho de la MDJ

401 rue St-Michel, Ste-Émélie-de-l'Énergie

450- 886-5493 | mdjmayais@gmail.com

« Les Mayais »



Trois participantes et l'animatrice de « Jeunes en courts » étaient présentes lors du lancement du projet *Artiste en hibernation*, le 29 janvier dernier. Une soirée dédiée aux échanges entre artistes et au dévoilement du thème de création : *L'hiver a disparu !* La présentation des œuvres finales avaient lieu le 6 et 12 février 2016. Photo : Guillaume Morin pour le CPVL.

Horaire régulier d'hiver	
Mercredi	18-21 h
Jeudi	18-21 h
Vendredi	18-21 h

D'autres projets et sorties à venir !
Suivez-nous sur Facebook:

Mdj Les Mayais

Ensemble pour la persévérance



Les **portes ouvertes** de la Maison des jeunes furent l'occasion de faire de belles rencontres. En plus de discussions animées sur la mission et les valeurs mdj et d'un vox-pop animé par le groupe de jeunes dans le cadre de leurs ateliers courts-métrages, l'équipe de la mdj a profité de l'occasion pour réaffirmer son engagement envers la persévérance scolaire. En effet, les **journées de la persévérance scolaire**, organisées chaque année durant la troisième semaine de février par le CRÉVALE (Comité régional pour la valorisation de l'Éducation), avaient lieu cette année du 15 au 18 février 2016. La mdj en a donc profité pour animer des discussions avec les jeunes et parents portant sur la persévérance scolaire des jeunes afin de les encourager et les féliciter pour leurs efforts. Par ailleurs, près d'une quarantaine de cartes d'encouragement ont été envoyées à nos jeunes membres.

De plus, nous remercions toutes les personnes ayant participé aux portes ouvertes cette année, nous invitons les parents à venir faire signer leur coupon de participation pour le **Rallye « L'émélinoise engagée pour l'avenir »!**

Des activités variées offertes à la mdj

Le projet « **Jeunes en courts** » se poursuit avec le tournage d'un vidéo-clip portant sur l'intimidation. Restez à l'affût pour la grande première des courts, ouverts à tous!

En février, le **Tounoi de hockey** et la sortie inter-maisons des jeunes au **Havre Familial** ont été grandement appréciés des participants !

!NOUVEAU! Les **cours d'arts martiaux mixtes**, pour tous les jeunes qui souhaitent se dépasser ! Appelez-nous ou consultez notre page Facebook pour plus d'info.

Notre nouveau projet les « **Ambassadeurs de la collecte sélective** » implique les jeunes dans la création d'une œuvre d'art collective et/ou individuelle fabriquée principalement à partir de matière recyclée. C'est un moment de s'exprimer de manière ludique tout en mettant de l'avant l'importance de la récupération des matières recyclables. Le projet a été initié lors de la **fête des semences de Lanaudière**.





L'assemblée du 9 février avait comme invitée un membre de la Coopérative du Rousseau, concernant les services offerts à domicile, soit :

Entretien ménager

Gazon

Soin corporel etc..

Pour les personnes de 65 ans et plus, une subvention est accordée par l'assurance-maladie du Québec. Pour plus d'information : 450-834-1160.

Une cabane à sucre est organisée le 15 mars chez Alcide Parent au coût de 16.50\$, taxes incluses. Le montant devra être payé au plus tard à la réunion du 8 mars qui se tiendra comme d'habitude à l'église. Le co-voiturage sera organisé et défrayé par l'association.

Régulièrement, nous recevons un(e) invité (e) qui vous informe de vos droits et des services à votre disponibilité. Après avoir parlé des pré-arrangements, du service en pharmacie, des services à domicile, on prévoit inviter un notaire pour parler de succession, un agent pour parler d'assurance, etc. N'hésitez pas à nous faire savoir les sujets qui vous intéressent.

Beaucoup d'entre vous connaissent l'association québécoise des retraités pour les transports médicaux. Étant donné que ces transports sont faits par des bénévoles, le jeudi est une journée où les

accompagnateurs sont moins disponibles, alors il est préférable de prendre vos rendez-vous médicaux une autre journée.

Pour faciliter la tâche de Ginette Beaulieu, il est souhaitable que la demande de transport soit faite le plus tôt possible. Si aucun accompagnateur n'est disponible, il vous sera plus facile de trouver une autre alternative.

Lise Bergeron, trésorière

Conseil d'administration

Présidente, Jeannine Trudel

Vice-Président, Normand Lemieux

Trésorière, Lise Bergeron

Secrétaire, Frédéric Godbout

Coordonnatrice, Blanche Galarneau

Organisateur communautaire, Luc Winter

Responsables au transport médical
accompagnement, Ginette Beaulieu et
Paulette Rondeau

Merci à Monique Godbout qui
rappelle à chaque membre la date de
la réunion de l'AQDR.

Merci à Ginette Beaulieu qui souligne
les anniversaires des membres par un
appel téléphonique et qui envoie une
carte de prompt rétablissement aux
membres hospitalisés.



Chers membres, il nous fait plaisir de vous dire que grâce au support de nos commanditaires, le 5 décembre 2015, le souper de Noël a été un succès et nous les remercions grandement .

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Dépanneur R. Émery & Fils inc.

Entreprise en Rénovation Sylvain enr.

Le Resto d'Émélie

Café de la Paix

Salon de coiffure Marie-Pier

Restaurant Casse-Croûte Chez Mykie

Daniel Desmarais, Denturologiste

Esthétique Jessie

Crêperie la petite Bretonne

Métro supermarché Boucher inc. (Saint-Jean-de-Matha)

Beau-Soir Dépanneur du Centre

Imprimerie Pinard

Comtois, Landry & Ouellet Proxim (Saint-Jean-de-Matha)

Salon Funéraire F. Thériault inc.

Les Marchés Tradition (Saint-Côme)

Bienvenue aux 50 ans et plus.

Nos activités de mars :

Jeudi le 3 mars à 19 heures : Souper Bingo (Boîte à lunch)

Jeudi le 10 mars : Souper du mois. Nous soulignerons les anniversaires de naissance de mars et d'avril de nos membres.

Souper et soirée dansantes sont ouverts à tous, membres ou non-membres.

Jeudi le 17 mars : Jeux, les sacs de sables

Jeudi le 24 mars : Pétanque

Nos activités d'avril :

Le 7 avril : Bingo à 19 heures

Le 14 avril : Souper du mois, soirée dansante

Le 21 avril : Jeux les sacs de sables

Le 28 avril : jeux de pétanque.

Voyages : Départ pour Cuba, vivez une semaine inoubliable en formule tout inclus, avec animation québécoise au "Memories Varadero Beach Resort"****; 3 repas par jour/collations/consommations (bière locale) .En Croisière, repas, activités au programme. Mercredi 11 Mai 2016, Casino de Montréal et la Poule AUX OEUF D'OR, 1 jour 1 repas, samedi 9 avril 2016 Country Québec, 2^e édition. Un des plus grands spectacles de musique country au Québec avec service de transport de luxe, billet pour le spectacle, 1 repas. Pour toutes informations de voyage : S.V.P. réservez tôt à Armande Brisebois : téléphone 450-757-1387. Invitation spéciale à tous nos membres à l'assemblée générale annuelle, le 19 mai 2016. Lors de cette assemblée, vous serez informés du travail accompli et de la santé de votre club .

Renald Bouthot, secrétaire



Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

241, rue Coutu, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (QC) J0K 2K0
Téléphone : (450) 886-3823 Télécopieur : (450) 886-9175
Courrier électronique : stemelie@intermonde.net

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Devenez, vous aussi, un SUPERHÉROS de la persévérance scolaire !

Les élus municipaux et les employés de la municipalité tiennent à souligner l'importance de la persévérance scolaire.

[SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE, QUÉBEC 17 FÉVRIER 2016] Depuis plusieurs années déjà, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie encourage et soutient la persévérance scolaire, entre autre au moyen du *Rallye annuel pour l'Émélinoise engagée pour l'avenir*. Cette année, la municipalité, les élus et les employés tiennent tout particulièrement à souligner le rôle primordial joué par les parents dans la persévérance de leurs enfants.

Comme parent, par divers gestes et paroles, vous pouvez être leur superhéros de la persévérance scolaire et faire une différence, avec eux, dans leur parcours scolaire. Voici cinq **superpouvoirs** que vous possédez certainement déjà et dont vous pouvez faire usage allègrement :

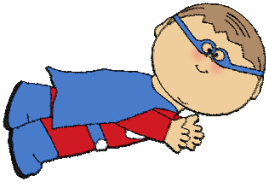
- **Rappelez-leur l'importance des études.** Dites à vos enfants que le temps et l'énergie qu'ils consacrent à leur métier d'élève sont un investissement à long terme et que c'est ce qui leur permettra d'assurer leur avenir et de réaliser leurs rêves.
- **Manifestez de l'intérêt pour leur cheminement scolaire.** Montrez-vous intéressé (e) par ce que font vos enfants à l'école. Discutez quotidiennement avec eux du déroulement de leur journée à l'école, prenez connaissance des documents qu'ils rapportent, allez aux remises de bulletins, etc.
- **Établissez une routine quotidienne pour les devoirs et leçons.** Dans la mesure du possible, la période des devoirs et leçons devrait commencer à la même heure chaque soir et sa durée devrait toujours être la même.
- **Aidez vos enfants à mieux se connaître.** Permettez à vos enfants d'identifier et de nourrir des projets d'avenir, et ce, dès le primaire. Visitez avec eux le site moimonavenir.com, un outil qui se veut un allié précieux dans l'accompagnement des jeunes quant à leur choix de carrière, leurs apprentissages et la découverte de leur personnalité.
- **Faites de la lecture une activité familiale.** La recherche démontre que les enfants qui lisent beaucoup réussissent mieux à l'école. Donnez-leur l'exemple en prenant l'habitude de lire devant eux. Amenez - les à la bibliothèque municipale, lisez en famille !

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre :

Catherine Laporte, coordonnatrice aux loisirs
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
450-886-3823 poste 5 ou steemelieloisirs@intermonde.net
ou visiter le site : www.crevale.org



Informations municipales



SOYEZ UN SUPERHÉROS

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
À L'AFFICHE DU 15 AU 19 FÉVRIER 2016



Quelques-uns des employés de la municipalité, de gauche à droite: Jean-François Bruneau, Martine Pinard, Stéphane Raymond, Catherine Laporte, Brigitte Belleville et Mathieu Robillard.



Quelques-uns des membres du conseil de la municipalité, de gauche à droite: Pascal Fiset, Josée Beaudoin, Atchez Arbour (maire), Julie Poirier et Martin Héroux.

Heures d'ouverture

Du bureau municipal :

lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

De la bibliothèque municipale :

mardi 17 h à 20 h

Jeudi 13 h 30 à 16 h 30

samedi 10 h à 13 h

Des Ami(e)s d'Émélie :

Lundi 8 h 30 à 11 h 30

Mardi 13 h à 16 h

vendredi 13 h à 16 h

De la Maison des jeunes « Les Mayais » :

mercredi 18 h à 21 h

jeudi 18 h à 21 h

vendredi 18 h à 21 h



Club Optimiste

Ste-Émélie



Très chers membres optimistes,

Voici les dernières nouvelles ainsi que les activités à venir pour le club.

Février a été un mois actif pour le club. En effet, chaque dimanche soir du mois, le club a organisé une activité à la station de ski Val St-Côme, où nous avons pu profiter de la température et du plein air tout en dévalant les pentes en agréable compagnie. Il n'est pas trop tard pour participer, venez nous y rejoindre !!! Vendredi le 19 février, nous sommes également allés profiter du site des supers glissades de St-Jean-de-Matha. Finalement, le 20 février, le club s'est joint aux loisirs de Ste-Émélie pour la journée plein air. Nous y étions responsables du hockey. Le bonhomme carnaval optimiste était également des nôtres. Quelle belle journée, merci à tous les participants.

Finalement, le souper du mois a eu lieu au resto d'Émélie le 18 février. Encore une fois, merci aux propriétaires pour leur accueil et l'excellent repas. Ce fut une très agréable soirée en bonne compagnie.

Pour la semaine de relâche, le club vous prépare quelques autres activités dont voici quelques détails :

28 février : Pêche blanche au camping de Ste-Émélie.

Il s'agit d'une activité gratuite ouverte à tous.

Venez vous amuser avec nous tout en asticotant quelques truites...

1 mars : Journée cinéma RGFM de Joliette.

3 mars : Activité piscine à St-Gabriel-de-Brandon.

5 mars : Rallye dans les rues du village. Quelques activités physiques à faire en famille sont prévues à l'horaire. Il s'agit également d'une activité gratuite ouverte à tous, inscription à 18h30.

Aussi en mars...

18 mars : Reprise de la formule du 29 janvier et ... c'est l'impro.

Comme chaque année, le club s'investit également auprès des élèves de l'école primaire en ce qui a trait aux différents concours proposés par le mouvement optimiste. Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignants qui acceptent de participer avec leurs élèves à ces activités. Sans vous, nous ne serions pas en mesure de le faire. Merci de permettre à nos élèves de vivre ces expériences enrichissantes.

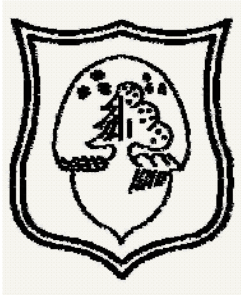
Cette année, nous aurons des participants à travers différents concours dont « jeunes poètes », « l'art de s'exprimer », « la dictée du gouverneur » ainsi que « le mot caché géant ». La finale de zone se tiendra le samedi 2 avril à Ste-Béatrix. Venez encourager nos jeunes participants.

Les gagnants se rendront ensuite à la finale des concours des régions le 10 avril puis, s'ils l'emportent encore, à la finale concours du district les 23 et 24 avril.

Merci à nos membres, bénévoles et directeurs de faire de cette aventure optimiste un succès. Nous demeurons ouverts à toutes suggestions et espérons vous voir en grand nombre lors de nos prochaines activités.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450-886-5052.

Francine Hénault
Présidente 2015-2016.



SHEMA Société d'Horticulture
et d'Écologie de la Matawinie

Dynamique et passionnée !



INVITATION À NE PAS MANQUER

Prochaine conférence vendredi 18 mars

Les hostas, conférencier : Réjean D. Millette

À la salle paroissiale de l'Église de St-Damien à 19 heures.

Vous pourrez vous procurer votre carte de membre annuelle pour
15\$ - pour un couple 25\$, pour bénéficier de nombreux avantages.
5\$ pour un visiteur.

Pour information : 450 835-9457

Site internet : shmatawinie.fsheq.org

À venir :

15 avril : Arrangements en pot, conférencier : **Albert Mondor**

20 mai : Les fleurs printanières de son jardin : **Lorraine Bourgeois**

Nous vous attendons en grand nombre !

L'Écho

Dates de tombée des prochaines parutions

Le 10 avril pour la parution de mai-juin 2016

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne sont pas publiés

Martine Pinard 450 886-3823 poste 8

mpinardcommis@intermonde.net

L'article publié peut différer de l'original pour des
raisons de mise en pages.

*Aucun frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
(une page maximum)*

Carte professionnelle	25 \$
1 / 4 page	50 \$
1 / 2 page	70 \$
1 page	100 \$
Tarif carte professionnelle pour l'année	100 \$



Centre Au Cœur des Femmes

183, rue Sainte-Louise / St-Jean-de-Matha / (Québec)

Téléphone : 450-886-9171 / Télécopieur : 450-886-1789

Le Centre Au Cœur des Femmes vous invite à venir briser la routine de l'hiver en participant à des ateliers de qualité, et ce, gratuitement.

Vous avez des problèmes de **transport**? Nous avons une solution.

Une **halte-garderie** est disponible gratuitement lorsque vous participez à une activité du Centre et il en coûte 3 \$ lorsque vous voulez un petit congé.

Voici les ateliers disponibles

- ♦ Les parfaites zimparfaites : sous le signe de l'humour, ces 5 rencontres nous permettront d'accepter notre corps avec ses belles imperfections. Débute le 15 mars.
- ♦ Fabriquer des cartes personnalisées en 3D : des après-midi de détente tout en fabriquant de jolies cartes pour soi ou pour les autres. Matériel compris. Du 8 mars au 7 avril.
- ♦ Réussir son mandala : découvrons ce bel outil qui nous procure de la détente et pour saisir le sens caché des couleurs. Matériel compris. Débute le 20 avril.
- ♦ Théâtre des femmes : joignez-vous à notre troupe pour une activité à la fois éducative et amusante. Le 9 mars.
- ♦ Les après-midi complices : moment parfait pour échanger sur nos expériences. Les thèmes sont :
 - 16 mars – Le commerce du sexe
 - 24 mars – Les médicaments
 - 30 mars – La culpabilité au féminin
 - 13 avril – Mythes et réalités sur la sexualité.

Les inscriptions sont obligatoires. Pour inscription et information : 450-886-9171 ou passez nous rendre visite au 183 rue Sainte-Louise à St-Jean-de-Matha (à côté de l'église)

Le Centre est ouvert du mardi au vendredi de 13h00 à 16h00

Nous prenons les appels de 9h00 à 16h00

Bienvenue à toutes les femmes !

Personne-ressource : Louise Chaussé

Photocopies : tarification 2016

	Grand public	Organismes	Organismes (avec papier)
Photocopie n/b	0,50 \$	0,25 \$	0,05 \$
Photocopie couleur	1,00 \$	0,50 \$	0,15 \$
Courriel	1,00 \$	1,00 \$	
Télécopie	1,00 \$	1,00 \$	
Télécopie (interurbain)	2,00 \$	2,00 \$	

Merci de prévoir un **délai de 3 jours** pour permettre à la municipalité d'effectuer les photocopies, ceci dans l'objectif de donner un service équitable à chacun des organismes.



*Nous recherchons cuisinier
et aide-cuisinier
Entretien menager*

Printemps 2016

CV à info@aubergelabarriere.com



Fête nationale 2016

Bénévoles recherchés



Vous espérez la venue du beau temps? Eh bien, mettez-vous dès maintenant en mode estival en vous joignant au comité pour la Fête Nationale 2016!

La réussite d'un tel événement dépend grandement de l'implication des bénévoles et nous avons besoin de personnes engagées qui désirent œuvrer à l'organisation de cette grande fête. Que ce soit au niveau de la planification auprès du comité organisateur ou pour offrir votre temps le jour de l'événement, faites-nous signe !

S'impliquer bénévolement dans l'organisation de la Fête nationale à Sainte-Émélie est une expérience positive qui permet à nos citoyennes et citoyens, de même qu'à ceux des municipalités des alentours, de célébrer le Québec et de débiter l'été en beauté.

Pour partager votre temps, vos talents et votre expertise pour l'organisation de la Fête nationale, communiquez avec Catherine Laporte, coordonnatrice aux loisirs au 450 886-3823 poste 5 ou au : steemelieloisirs@intermonde.net.

Activité hiver 2016

Quand?

Quoi?

Où?

avril

Soccer intérieur 5-12 ans

Centre Jean-Antoine-Leprohon

Des informations supplémentaires sur cette activité seront publiées sur le site Internet de la municipalité et la page Facebook des Loisirs. Surveillez également l'affichage, les publipostages et les communications dans le messenger des enfants qui fréquentent l'école primaire de l'Ami-Soleil. Vous pouvez également communiquer avec le service des loisirs au 450 886-3823 poste 5 ou steemelieloisirs@intermonde.net. D'autres activités sont prévues mais les dates sont à déterminer, surveillez nos informations!



Jardin communautaire

Rencontre des jardiniers et des jardinières

Jardiniers de tout acabit, vous êtes invités à la rencontre de démarrage du jardin communautaire 2016. Venez discuter, échanger et proposer vos idées.

La saison 2015 ayant connu un grand succès, nous souhaitons poursuivre ce projet et en consolider les acquis afin que la récolte 2016 soit encore plus gratifiante!

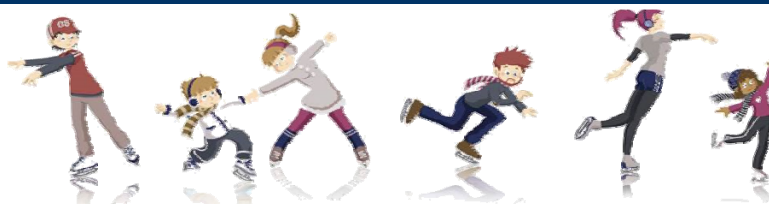
Nous vous invitons donc à prendre part à cette rencontre, le mardi 19 avril, à 19 heures, au bureau municipal. Merci de confirmer votre présence au 450 886-3823 poste 5 ou au steemelieloisirs@intermonde.net.

En passant, il n'est pas trop tôt pour réserver vos parcelles, vous pouvez déjà le faire en communiquant avec Catherine...



Heures d'ouverture de la patinoire pour l'hiver 2016

lundi et mardi	15 h 00 à 17 h 00	
	18 h 00 à 20 h 00	
mercredi au vendredi	15 h 00 à 17 h 00	
	18 h 00 à 21 h 00	
samedi	10 h 00 à 12 h 00	
	15 h 00 à 17 h 00	
	18 h 00 à 21 h 00	
dimanche	10 h 00 à 12 h 00	
	13 h 00 à 17 h 00	
	18 h 00 à 20 h 00	
Horaire semaine de relâche		
Lundi 29 février au vendredi 4 mars 2016	10 h 00 à 12 h 00	
	13 h 00 à 17 h 00	
	18 h 00 à 21 h 00	





Puisard



Les puisards sont de vieux systèmes et sont essentiellement des champs d'épuration verticaux où la décantation des sédiments s'effectue en même temps et au même endroit que l'épuration de l'eau. On appelle aussi « puisard » les trous creusés dans le sol où se déversent les eaux usées ou encore les installations autres qui ont un aspect très rudimentaire et qui ont été construites avant le 12 août 1981.

Au fur et à mesure que le sol du puisard se gorge de particules de décantation, il se colmate, devient inefficace et risque de contaminer l'environnement.

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

Le ministère a modifié le droit acquis sur les puisards. Avant cette modification, les bâtiments principaux bénéficiaient d'un droit acquis s'ils étaient construits avant 12 août 1981.

La modification dit : art. 7 p.1 Q2R22 Cheminement des eaux et des effluents

Les eaux usées, les eaux ménagères et les eaux de cabinet d'aisances doivent être acheminées vers un système de traitement primaire, un système de traitement secondaire, un système de traitement secondaire avancé ou un système de traitement tertiaire conforme aux sections V, V.2, XV.2 ou XV.3, selon le cas;

En résumé, toutes les résidences isolées doivent avoir une installation septique conforme au règlement Q2r22.

Considérant que la municipalité est responsable de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q2R22 et l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales*, le conseil a déposé un avis de motion à sa séance de février 2016 pour annoncer la prochaine adoption d'un nouveau règlement concernant [les puisards sur son territoire](#).

Le règlement s'intitule 02RG 0216 « Exigeant le remplacement des installations de type « puisard » sur l'ensemble du territoire » et sera accessible sur le site de la municipalité, dès le 15 mars 2016.

Pour toutes questions contactez:

[Stéphane Raymond](#)

Inspecteur en bâtiment et environnement
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

450-886-3823 #6 (téléphone)

450-886-9175 (télécopieur)

courriel: insp.bat@intermonde.net



FOIRE AUX QUESTIONS – ÉVALUATION FONCIÈRE

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation?

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles répertoriés sur le territoire de la municipalité.

Cet inventaire dénombre les propriétés selon les diverses catégories, il fournit des caractéristiques sur ces immeubles et il identifie distinctement chaque propriétaire. Le rôle d'évaluation est avant tout un outil de gestion, puisque sa principale utilité consiste à indiquer la valeur réelle aux fins de la taxation municipale et scolaire.

Pour chaque immeuble inscrit au rôle d'évaluation, une valeur réelle a été établie. La valeur réelle est le prix le plus probable qui peut être payé pour une propriété à une date donnée.

Comment est établie la valeur d'un immeuble?

La valeur est établie sur la base de la valeur réelle de l'immeuble ou groupe d'immeubles en fonction de sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence, à la date de référence prescrite par le Ministère des Affaires municipales et des Régions.

Cette valeur doit représenter le prix le plus probable qui aurait été payé lors d'une vente de gré à gré dans les conditions suivantes :

- Le vendeur et l'acheteur ne sont pas obligés de vendre ou d'acheter;
- Ils sont raisonnablement informés :
 - de l'état de l'unité d'évaluation;
 - de l'utilisation qui peut le plus probablement en être faite;
 - des conditions du marché immobilier.

Comment savoir si l'évaluation d'une propriété est juste et raisonnable?

La façon la plus simple consiste à estimer le montant que l'on aurait obtenu pour la propriété si elle avait été vendue le 1^{er} juillet 2014. Une vérification sommaire des transactions immobilières assujetties aux immeubles semblables situés dans le même secteur où se trouve cette propriété.

Que signifient les expressions suivantes :

date du dépôt, date d'entrée en vigueur et date du marché?

Le 15 septembre 2015, l'évaluateur désigné déposait à votre municipalité le rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018. Il s'agit là de la **date du dépôt**. Elle indique aussi le jour où le contenu du nouveau rôle a été rendu public.

Le nouveau rôle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016. On parle alors de la **date d'entrée en vigueur**.



Information de la MRC, service d'évaluation

Comme la valeur d'un immeuble fluctue avec le temps, elle doit être estimée à une date précise. Pour le rôle 2016-2017-2018, il s'agit du 1^{er} juillet 2014, qui est donc la **date du marché**. En somme, lorsqu'il a confectionné le rôle 2016-2017-2018, l'évaluateur devait déterminer la valeur des propriétés comme si elles s'étaient vendues le 1^{er} juillet 2014.

DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DANS LE CADRE D'UN NOUVEAU DÉPÔT DE RÔLE

Responsabilité de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ)

Date limite pour déposer
une demande de ré-
vision

Mise en application depuis le 1^{er} janvier 1998, le nouveau processus de révision a été introduit dans la *Loi sur la fiscalité municipale*, il s'agit de la révision administrative. Cette révision s'exerce sous la responsabilité de l'organisme municipal de l'évaluation et de l'évaluateur mandaté à cet effet.

Bien que comportant diverses conditions et modalités pouvant s'adapter aux circonstances et aux milieux où elle est pratiquée, la révision administrative prévoit principalement que:

- l'évaluateur peut, d'office, proposer une modification au rôle;
- le contribuable peut demander une révision, moyennant le dépôt d'une somme d'argent;
- l'évaluateur doit répondre par écrit à toute demande de révision et motiver sa réponse;

Un contribuable désirant obtenir des explications sur l'évaluation municipale de son immeuble peut:

- S'inscrire à la municipalité afin que le service d'évaluation assure le suivi de son dossier;
- Téléphoner à nos bureaux aux 1-800-264-5441 ou 450-834-5441, poste 7040;
(Ligne directe de Montréal)
- Nous transmettre une correspondance expliquant le motif de sa demande;
- Prendre rendez-vous à nos bureaux;
- Communiquer par internet, courriel: evalu@matawinie.org



PROCÉDURE RELATIVE À UNE DEMANDE DE RÉVISION

MONTANT À JOINDRE:

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 163-2014 de la M.R.C. de Matawinie et applicable à l'unité d'évaluation visée

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE RÉVISION SUR LE FORMULAIRE PRESCRIT

MONTANT DE LA SOMME (selon l'unité d'évaluation)

Le montant de la somme d'argent exigé par l'article 4 du règlement 163-2014 est fixé selon les catégories suivantes pour chaque unité d'évaluation ou lieu d'affaires;

ARTICLE 4 DÉPÔT D'UNE SOMME

Lors de son dépôt, une demande de révision administrative à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière ou de valeur locative d'une municipalité du territoire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie doit être accompagnée d'une somme d'argent déterminée selon les articles 5 et 6 du présent règlement.

ARTICLE 5 MONTANT DE LA SOMME

Le montant de la somme d'argent exigé par l'article 4 est fixé selon le tableau suivant :

<u>ÉVALUATION</u>	<u>MONTANT</u>
Inférieure ou égale à 500 000\$	75 \$
Supérieure à 500 000\$ mais inférieure ou égale à 2 000 000\$	300 \$
Supérieure à 2 000 000\$ mais inférieure ou égale à 5 000 000\$	500 \$
Supérieure à 5 000 000\$	1 000 \$

ARTICLE 6 PAIEMENT DE LA SOMME

La somme exigée par l'article 4 est payable en monnaie légale ou par chèque payable en monnaie légale ou par chèque visé, mandat poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne ou de crédit, à l'ordre de la Municipalité régionale de comté de Matawinie.

Délai de l'évaluateur pour répondre à une demande de révision

1. L'évaluateur doit transmettre sa réponse par écrit avant le 1er septembre 2016 (article 138.3 de la L.F.M.)

2. Le contribuable refuse la réponse de l'évaluateur (proposition de modification ou sans changement), il peut dans un délai de 60 jours à compter de l'expédition de cette réponse exercer un recours devant le tribunal administratif du Québec (TAQ.), portant sur les mêmes objets que la demande de révision et des frais inhérents seront applicables. Cette requête devra être déposée au greffe de la Cour du Québec. Le délai de 60 jours est un délai de rigueur.



ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le 8 octobre 2014, le Conseil de la MRC a adopté une résolution de démarrage de la révision du PGMR. Un an plus tard, le projet de PGMR révisé était adopté par le Conseil. La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) oblige les MRC à établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et à le réviser aux 5 ans. La MRC de Matawinie a adopté son premier PGMR en 2003, cet outil de planification territoriale vise à contribuer aux objectifs nationaux fixés par le gouvernement du Québec.

En accord avec la LQE et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le PGMR dresse le portrait qualitatif et quantitatif de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Matawinie, et ce, pour tous les secteurs générant des matières résiduelles (secteur résidentiel, secteur des industries, commerces et institutions et secteur de la construction, rénovation, démolition - CRD). Un diagnostic territorial y est présenté afin de fixer des orientations et objectifs de gestion des matières résiduelles pour les cinq prochaines années. De ce fait, l'implantation de 49 mesures sont prévues d'ici 2021 afin d'améliorer la performance territoriale en gestion des matières résiduelles. Parmi ces mesures mentionnons, entre autres, la collecte et le traitement des matières organiques, un meilleur suivi de la gestion des boues de fosses septiques, la bonification des services offerts aux écocentres et l'information, la sensibilisation et l'éducation des citoyens, des villégiateurs et des entreprises dont celles du secteur CRD.

Trois assemblées de consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Matawinie se tiendront prochainement afin de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR révisé et de permettre aux citoyens, groupes et organismes du territoire d'être entendus sur le sujet :

1^{RE} ASSEMBLÉE

Judi 3 mars 2016
Salle du Conseil municipal
1900, Montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci
18 h 30

2^E ASSEMBLÉE

Mardi 8 mars 2016
Salle du Conseil municipal
180, rue Sainte-Louise
Saint-Jean-de-Matha
18 h 30

3^E ASSEMBLÉE

Judi 10 mars 2016
Salle communautaire
435, 1^{re} Rue Pied-de-la-Montagne
Sainte-Marcelline-de-Kildare
18 h 30

Toute personne intéressée à déposer un mémoire doit le faire parvenir à Claudine Mireault au 3184, Première Avenue, Rawdon (Québec), J0K 1S0 ou à amenagement@matawinie.org, au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée de consultation au cours de laquelle elle entend le présenter. L'envoi devra indiquer la séance à laquelle la personne désire présenter son mémoire.

Quant aux groupes et organismes, ils peuvent se prévaloir d'une journée d'échanges portant sur le projet de PGMR révisé. Cet événement se tiendra :

Vendredi 11 mars 2016, à 9 h 30
MRC de Matawinie
3184, Première Avenue, Rawdon

Le projet de PGMR révisé de la MRC de Matawinie peut être consulté au bureau de la MRC de Matawinie (3184, Première Avenue, Rawdon) et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC (www.mrcmatawinie.org).

POUR PLUS D'INFORMATION,
COMMUNIQUEZ AVEC :

NADIA MAHEU,

CONSEILLÈRE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

450-834-5441 POSTE 7034

nadiamaheu@matawinie.org



CONDUCTEURS ET PIÉTONS PARTAGEONS LA ROUTE!!!!

Chaque jour au Québec, environ huit piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d'assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route, vous devez être concentrés et vigilants!

SUR LE TROTTOIR

La Sûreté du Québec désire vous rappeler quelques conseils de sécurité, en tant que piéton vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

LES PASSAGES POUR PIÉTONS

Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer.

Le non-respect de cette règle peut entraîner :

- Une amende de 100\$ et des frais judiciaires;



Audrey Bastien Gingras

Coordonnatrice Locale en police communautaire
MRC Matawinie
Sûreté du Québec
Bureau 450-834-2578

Ventes de garage

Autorisées sur l'ensemble du territoire, sans faire de demande de permis.

Fin de semaine : 21-22-23 mai (fête des Patriotes)

Fin de semaine : 3-4-5 septembre (fête du Travail)





CLINIQUES D'IMPÔT GRATUITES

Offert par les bénévoles du programme fédéral/provincial
PCBMI (programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt)

À St-Alphonse-Rodriguez les **mercredis 16 mars 2016, 6 et 20 avril 2016 de 10 à 18 heures.**

Possibilité de R.V. en dehors des heures, des dates et du lieu selon disponibilité.
Appeler ou se présenter au Sous-sol du **Centre Communautaire de St-Alphonse-Rodriguez**, 100 rue de la Plage (devant l'Hôtel de Ville)

Critères d'admissibilité

Personne seule : \$25 000 et moins • Couple marié ou de fait : \$30 000 et moins • Monoparentale avec 1 enfant : \$30 000 et moins • Personne à charge additionnelle : 2 000 de plus • Pas de revenu d'entreprise, de location ou de travail autonome • Moins de \$1,000 d'intérêt • Pas de revenu de placement • Pas de dépense d'emploi • Pas de faillite durant l'année fiscale 2015 • Pas de personne décédée dans l'année 2015

Responsable : Magdeleine Loiselle 514-863-0591

COMITÉ SÉCURITÉ

Dans le contexte du *Programme particulier en urbanisme*, le **Comité Sécurité** a été formé. Il est constitué de Denis Ducharme, Denis Trudeau, Marie-Claude Forget, Marie-Josée Lebel et Pascal Fiset.

Les trois grandes orientations de ce **Comité** sont les suivantes :

- Améliorer la sécurité et la visibilité aux intersections;
- Diminuer la vitesse de la circulation;
- Sécuriser les déplacements actifs.

Diminution du kilométrage

Le Comité Sécurité a fait plusieurs recommandations au Conseil municipal, dont la diminution à **30 km/h** sur toutes les rues du périmètre urbain et la diminution de la vitesse sur les rangs de la Feuille d'Érable et de la Seigneurie.



Dès le printemps, vous constaterez la nouvelle signalisation à cet effet. Nous sommes conscients des désagréments que peuvent occasionner ces changements pour certaines personnes, mais au regard de la sécurité des citoyennes et citoyens, ils s'imposaient depuis longtemps.

⇒ Le **Comité Sécurité** vous fera part de ses projets et recommandations dans les prochaines parutions de l'Écho.



Doux souvenirs

C'est avec du pétillement dans les yeux et un p'tit sourire au coin des lèvres qu'on se souvient de Marguerite Nerny et de Donat Blais.

Leur longévité, leurs exploits et leur mode de vie impressionnent et émerveillent.

MARGUERITE



Marguerite Stäger Nerny a passé ses étés à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, de 1945 à 2007. Fièrre de sa personne, elle marche d'un pas solide et la tête haute. On la côtoie lors de réceptions; l'œil vif et la parole facile. Charmante personne.

Marguerite, qui demeure en face de la Crêperie, vient faire ses commissions à pied au village. Elle ne veut pas de « taxi ». « Marcher, ça tient en forme » qu'elle dit !

DONAT

PREMIER CENTENAIRE NATIF ET RÉSIDENT DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

Donat ? Il ne laisse pas sa place lui non plus. Faire son bois de chauffage à 103 ans !!! Ça aussi ça tient en forme !

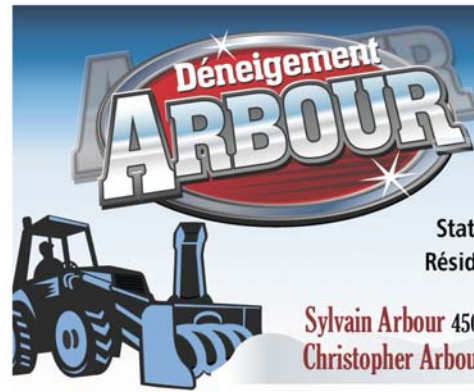
Il mentionne avec fierté, sans vraiment craindre les rivaux, qu'il a été baptisé dans la 1^{ère} église, marié dans la 2^{ième} et la célébration des funérailles dans la 3^{ième}.



C'est un homme discret mais plein de souvenirs qu'il partage aisément et avec bonheur.

Marguerite est décédée à l'âge respectable de 110 ans et Donat, à l'âge tout aussi respectable de 105 ans.

Nous vous saluons et vous gardons dans le « Doux souvenirs » de notre cœur.
Les gens de Sainte-Émélie-de-l'Énergie



Faites nous confiance pour un travail professionnel

Nous délimitons l'espace à dénégier

Stationnement & Toiture Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424

Modalité à la page 12

VOTRE PUBLICITÉ ICI

COLLECTE DES ORDURES DE MARS ET AVRIL 2016

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

 Recyclage  Déchets

 Emcombrants domestiques

 Novembre à avril, l'Écocentre sera ouvert sur RDV, un vendredi par mois. (20\$ 3 verges³)

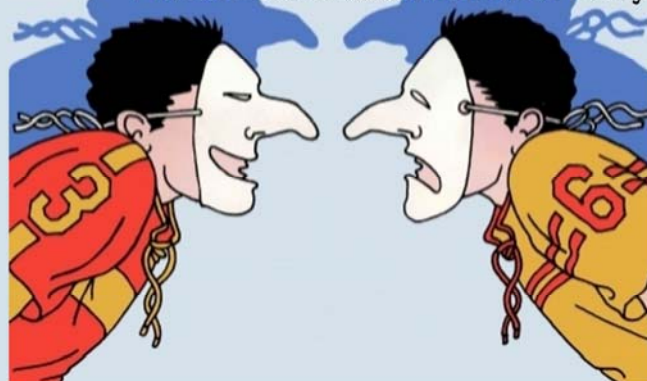
Articles en métal: les citoyens doivent appeler à la Municipalité au 450-886-3823 poste 0

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

vendredi le 18 mars 19h

C'est gratuit, on passe le chapeau !
En collaboration avec le Club Optimiste
Boissons servies sur place

Au Centre culturel et sportif J-A Leprohon
140, rue Émilie-Bolduc, Ste-Émilie-de-l'Énergie



Contrôle d'Animaux Nuisibles

Daniel Xenos

Trappeur Professionnel

1360 Ch. Des Coteaux,
Ste-Émilie-de-l'Énergie, QC J0K 2K0

450-886-2621

xendan04@yahoo.ca

Membre de: artll, atpq, ftgq.



Sylvain Arbour, propriétaire

60, rue Martin,
Sainte-Émilie-de-l'Énergie J0K 2K0

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve



• Toiture de bardeau

RBQ 5711-6501-01

Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403